

Affaire suivie par :

Jérémy PALACIOS
Pôle Prévention et Gestion des Risques Sanitaires
jeremy.palacios@ars.sante.fr
04 81 10 63 34



Aurillac, le 7 octobre 2021

à

Mairie de Lanobre
Le Bourg
15270 LANOBRE

Objet : Bilan de la saison balnéaire 2021

Dans le cadre de la surveillance sanitaire des eaux de baignade, mes services ont procédé au contrôle de la qualité des eaux des baignades **de Val, sur la commune de Lanobre** durant la saison estivale 2021. Les résultats des analyses, sont par ailleurs mis en ligne en temps réel sur le site internet <http://baignades.sante.gouv.fr>.


En application de la directive 2006/7/CE les eaux de baignade font l'objet d'un classement (excellent, bon, suffisant, insuffisant) basé sur les résultats bactériologiques des 4 dernières années, 2018, 2019, 2020 et 2021.

A l'issue de la saison 2021, l'eau de la baignade de Val présente un niveau de qualité « excellent ».

Enfin, je vous rappelle que conformément aux prescriptions du décret n°2008-990 du 18 septembre 2008, vous devez communiquer à Monsieur le Préfet et à l'ARS, la liste des eaux de baignades recensées sur votre commune. En l'absence de réponse de votre part, la liste de la saison précédente est reconduite, conformément aux dispositions de l'article D.1332-18 du code de la santé publique.

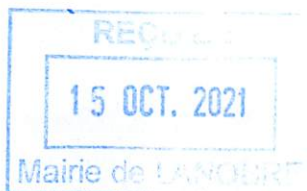
Le Pôle Prévention et Gestion des Risques Sanitaires reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Directeur Général et par délégation,
Le Responsable du Pôle Prévention et Gestion
des Risques Sanitaires,


Sébastien MAGNE

Affaire suivie par :

Jérémy PALACIOS
Pôle Prévention et Gestion des Risques Sanitaires
jeremy.palacios@ars.sante.fr
04 81 10 63 34



Aurillac, le 7 octobre 2021

à

Mairie de Lanobre
Le Bourg
15270 LANOBRE

Objet : Bilan de la saison balnéaire 2021

Dans le cadre de la surveillance sanitaire des eaux de baignade, mes services ont procédé au contrôle de la qualité des eaux de baignade **de la Siauve, sur la commune de Lanobre** durant la saison estivale 2021. Les résultats des analyses, sont par ailleurs mis en ligne en temps réel sur le site internet <http://baignades.sante.gouv.fr>.

En application de la directive 2006/7/CE les eaux de baignade font l'objet d'un classement (excellent, bon, suffisant, insuffisant) basé sur les résultats bactériologiques des 4 dernières années, 2018, 2019, 2020 et 2021.

A l'issue de la saison 2021, l'eau de la baignade de la Siauve présente un niveau de qualité « excellent ».

Enfin, je vous rappelle que conformément aux prescriptions du décret n°2008-990 du 18 septembre 2008, vous devez communiquer à Monsieur le Préfet et à l'ARS, la liste des eaux de baignades recensées sur votre commune. En l'absence de réponse de votre part, la liste de la saison précédente est reconduite, conformément aux dispositions de l'article D.1332-18 du code de la santé publique.

Le Pôle Prévention et Gestion des Risques Sanitaires reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Directeur Général et par délégation,
Le Responsable du Pôle Prévention et Gestion
des Risques Sanitaires,


Sébastien MAGNE

PJ: Classement des eaux de baignade dans le département du Cantal

CLASSEMENT DES EAUX DE BAINADE dans le département le CANTAL

Commune	Nom du site	2021	2020	2019	2018
ARNAC	LA GINESTE	E	E	E	E
FRIDEFONT	VALLON DE MALLET	E	E	E	E
LACAPELLE-VIESCAMP	PUECH DES OUILHES	E	E	E	E
LANOBRE	LA SIAUVE	E	E	E	B
LANOBRE	VAL	E	E	E	E
MENET	LAC DE MENET	S	E	E	E
PLEAUX	LONGAIROUX	E	E	E	E
PUYCAPEL	LAC DE L'ESTANQUIOL	E	E	E	E
ROUGET-PERS (LE)	MOULIN DU TEIL	S	S	B	B
SAINT-GERONS	ESPINET	E	E	E	E
SAINT-GERONS	RENAC	E	E	E	E
TREMOUILLE	LASTIOULLES	E	E	E	E
TRIZAC	LE CIVIER	B	B	B	B
VIEILLEVIE	LE PORT	S	S	S	S
VIEILLEVIE	LE SOULOU (RIVIERE LE LOT)	I	S	B	B

Classification :

E: excellente qualité

B: bonne qualité

S: qualité suffisante

I: qualité insuffisante